



Association Nationale des Maires
de Communes Thermales



Fédération Thermale
et Climatique Française

COMMUNIQUE DE PRESSE – 17 OCTOBRE 2008

REUNIONS THERMALES D'AUTOMNE

5, 6 et 7 novembre 2008 à Bagnères-de-Bigorre (65)

Initialement mises en place par le CNETh (Conseil National des Exploitants Thermaux) et généralisées, sous l'impulsion de la FTCF (Fédération Thermale et Climatique Française), à l'ensemble des institutions nationales du thermalisme*, les prochaines REUNIONS THERMALES D'AUTOMNE se tiendront les 5, 6 et 7 novembre 2008 à Bagnères-de-Bigorre (65).

- [Au programme : réunions internes et conférence-débat](#)

Coordonnées par la Fédération Thermale et Climatique Française (FTCF), les REUNIONS THERMALES D'AUTOMNE sont tout à la fois l'occasion, pour les institutions nationales, de mener à bien leurs débats internes (Assemblées Générales, Conseils d'Administration...) mais également de se retrouver autour d'une problématique commune lors de la conférence-débat organisée par la FTCF.

Organisée jeudi 6 novembre à 16h30, cette conférence-débat aura pour thème :
LA DIMENSION EUROPEENNE DU THERMALISME : PLACE DE LA FRANCE.

En dehors de ces différents rendez-vous, les participants auront tout loisir à visiter Bagnères-de-Bigorre, notamment via une visite guidée des Grands Thermes et une découverte d'AQUENSIS, le Spa Thermal© de la ville.

- [Le rendez-vous du Thermalisme](#)

« Organisées sous cette forme, c'est-à-dire avec une unité de temps et de lieu, les réunions thermales d'automne permettent au monde du thermalisme de se retrouver afin d'échanger de manière formelle, comme ce sera le cas avec la conférence-débat du 6 novembre, mais également de manière informelle, lors des repas, des soirées et des voyages en bus organisées par les différentes fédérations régionales. Tous ces moments d'échange sont extrêmement importants pour la cohésion des acteurs du thermalisme. », explique **Christian CORNE, Président de la Fédération Thermale et Climatique Française et de THERMAUVERGNE**, Adjoint au Maire de Vichy en charge du tourisme et du thermalisme, et grand coordinateur de la manifestation.

* Les **REUNIONS THERMALES D'AUTOMNE** réunissent l'ensemble des acteurs du thermalisme français (directeurs des thermes, élus, médecins thermaux, techniciens...). A ce titre, les instances présentes seront :

- Le CNETh : Conseil National des Exploitants Thermaux
- L'ANMCT : Association Nationale des Maires de Communes Thermales
- L'AFRETh : Association Française pour la Recherche Thermale
- La FTCF : Fédération Thermale et Climatique Française
- L'AFTH : Association Française des Techniques Hydrothermales
- La SFH : Société Française d'Hydrologie
- Le SNMT : Syndicat National des Médecins Thermaux



**Association Nationale des Maires
de Communes Thermales**



**Fédération Thermale
et Climatique Française**

COMPLEMENT D'INFORMATION : Le Point sur les différentes institutions thermales françaises

- **Association Française pour la Recherche Thermale (AFRETh)**

Créée en novembre 2004 à l'initiative de l'Association Nationale des Maires de Communes Thermales (ANMCT), de la Fédération Thermale et Climatique Française (FTCF) et du Conseil National des Exploitants Thermaux (CNETH), l'Association Française pour la Recherche Thermale a pour but de financer des études indépendantes et de promouvoir la recherche scientifique appliquée à l'activité des établissements thermaux, notamment la recherche clinique.

Sous la Présidence de Renée-Claire MANCRET, membre de l'Académie Nationale de Pharmacie et Conseillère Municipale d'Uriage-les-Bains (38), le Conseil Administratif de l'AFRETh appuie ses décisions sur l'expertise du Conseil Scientifique de l'association, lui-même présidé par le Professeur Christian-François ROQUES, titulaire de la chaire de Médecine Physique et Rééducation Fonctionnelle de l'Université de Toulouse III.

Financée par les contributions de ses membres fondateurs (collectivités territoriales et exploitants thermaux), l'AFRETh investit depuis sa création entre 1 et 1,5 millions d'euros par an dans la recherche thermique, plaçant ainsi la France au premier rang de la recherche thermique en Europe.

Site Internet : www.afreth.org

- **Association Française des Techniques Hydrothermales (AFTH)**

L'Association Française des Techniques Hydrothermales est une association indépendante ouverte à toutes les professions du thermalisme. Elle a pour but de faciliter le débat entre les professionnels thermaux qui, confrontés à des contraintes spécifiques liées à la nature de leurs eaux et à la particularité du métier thermal, développent sans cesse de nouvelles méthodes et techniques de plus en plus efficaces.

Dans cet esprit, l'association a créé en 2006 « Le Prix de l'Innovation AFTH » afin de récompenser le dynamisme et l'ingéniosité thermique. Depuis, elle remet chaque année son prix lors du principal dîner des réunions thermales d'automne.

Site Internet : www.aftth.asso.fr

- **Association Nationale des Maires de Communes Thermales (ANMCT)**

L'Association Nationale des Maires de Communes Thermales a pour but de défendre le thermalisme, de favoriser son développement et ses activités annexes dans les communes concernées ainsi que de contribuer à la conduite de toutes les actions susceptibles d'atteindre cet objectif. Elle est actuellement présidée par Roland CASTELLS, Maire de Bagnères-de-Bigorre (65).

- **Conseil National des Exploitants Thermaux (CNETH)**

Créé en 2002, le Conseil National des Exploitants Thermaux, unique syndicat professionnel de la branche, regroupe la quasi-totalité des établissements thermaux français. Sa vocation est de travailler, en cohérence avec les pouvoirs publics, à la modernisation et à l'amélioration de la médecine thermique. Pour cela, il s'est engagé dans une démarche destinée à prouver l'intérêt médico-économique du thermalisme et a été à l'origine, en 2008, de la parution d'un Livre Blanc, intitulé « **Thermalisme et Santé Publique : vers de nouvelles convergences** ».

Au-delà de toute dimension corporatiste, le CNETH a également pour mission d'informer les publics concernés, afin de faire connaître et reconnaître les atouts de cette médecine millénaire. Le CNETH est actuellement présidé par Jean-Claude EBRARD, également PDG d'Eurothermes.

Site Internet : www.france-thermale.org



**Association Nationale des Maires
de Communes Thermales**



**Fédération Thermale
et Climatique Française**

- **Fédération Thermale et Climatique Française (FTCF)**

La Fédération Thermale et Climatique Française a été créée le 18 mars 1924. Elle a pour objet d'étudier l'ensemble des problèmes se rattachant à la vie des stations thermales ou climatiques et de coordonner tous les efforts liés au développement du thermalisme.

Dans ce cadre, la FTFCF représente le thermalisme auprès des pouvoirs publics (Ministère de la Santé, CNAM...), entretient des liens permanents avec le groupe parlementaire sur le thermalisme (Assemblée Nationale et Sénat) et coordonne l'ensemble des travaux de recherche menés en liaison avec le CNETH et l'ANMCT.

Financée en partie par les instances régionales, elle revêt enfin une mission d'information auprès des fédérations régionales et organise à ce titre des réunions décentralisées tout au long de l'année.

Site Internet : www.federationthermale.org

- **Société Française d'Hydrologie et de Climatologie Médicales (SFH)**

La SFH est la plus ancienne société savante médicale de France : elle a été fondée le 21 décembre 1853 et a été reconnue d'utilité publique le 11 juillet 1888 sous la présidence de Sadi CARNOT.

Elle représente le tiers des médecins exerçant en station thermale avec la particularité, pour ses membres, d'être soit généralistes, soit spécialistes de l'une des 12 orientations thérapeutiques reconnues de la crénothérapie. Sa fonction essentielle est de développer l'étude des eaux minérales et des climats sur la santé de l'être humain et de le faire savoir. A cette fin, elle dispose d'un bulletin annuel, la Presse thermale et climatique, qui recense tous ses travaux. Sa bibliothèque est consultable à l'Académie Nationale de Médecine.

La SFH est actuellement présidée par le Professeur Patrice QUENEAU, du CHU de Saint-Etienne (42).

Site Internet : www.soc-hydrologie.org

- **Syndicat National des Médecins Thermaux (SNMT)**

Représentant plusieurs centaines de médecins thermaux à travers la France, le SNMT œuvre principalement à la défense des intérêts de la profession (honoraires, conditions d'exercice de la médecine thermale...) et à la Formation Médicale Continue de ses adhérents.